

Une ferme agrivoltaïque en Gâtinais-Puisaye

Lettre d'information n°1 septembre 2022



Le mot des porteurs du projet

La bergerie d'Edmond et GLHD sont heureux de vous dévoiler leur projet agrivoltaïque.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons à la conception d'un type de projet permettant de concilier activités agricoles et production d'énergie verte entre Châtillon-Coligny et Saint-Maurice-sur-Aveyron.

Alors que les contours du projet se dessinent, nous souhaitons prendre le temps de vous les présenter et d'en discuter avec vous lors d'une concertation volontaire, afin d'en améliorer les modalités. La prise en compte de vos avis et suggestions en amont de la rédaction du dossier de demande d'autorisation administrative nous permettra de le finaliser avant de le présenter aux services de l'État en charge de l'étudier.



La présente et première lettre d'information rassemble les principales informations relatives au projet. Elle vous permet également de disposer des coordonnées des porteurs du projet, pour poser vos questions, et de connaître l'adresse du site internet sur lequel figureront de plus amples informations. D'autres lettres pourront être publiées si vous manifestez un intérêt pour ce type d'informations tout au long du développement de ce projet.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt pour échanger sur ce projet du territoire

Le projet actuel en quelques chiffres

- Nombre d'agriculteurs associés : **7**
- Surface au sol des prairies faisant l'objet des études de faisabilité : **111 hectares**
- Surface au sol estimée des panneaux répartis sur les 111 hectares du projet : **39 hectares**
- Elevage : **800 brebis**
- Production d'électricité annuelle : équivalent de la consommation en électricité de **17 500 foyers**, couvrant la consommation de la population de la communauté de communes Canaux et forêts en Gâtinais (qui comptait 12 000 ménages en 2019)
- Coût du projet : **environ 34 M€**

Localisation du projet



Qui sommes-nous ?

Les sept agriculteurs concernés, Gilles VAN KEMPEN, Henri et Louis Charles GANZIN, Philippe CHARAIX, Frédéric et Mathieu DUMEZ et Samuel MARGUERITE, se sont regroupés au sein de l'association « La Bergerie d'Edmond » afin d'expérimenter un nouveau modèle agricole en couplant la production agricole et la production d'électricité verte. Ce nouveau type de projet appelé « agrivoltaïque » permet de soutenir le développement agricole des territoires. Dans le cadre du projet de la Bergerie d'Edmond, c'est l'installation d'un jeune éleveur ovin qui est priorisée par le groupe d'agriculteurs.



Edmond Becquerel

Et Edmond ? C'est Edmond BECQUEREL, le découvreur de l'effet photovoltaïque, celui-là même sur lequel repose la conversion des photons en énergie électrique par les cellules photovoltaïques. En choisissant ce nom, membres de la Bergerie d'Edmond ont ainsi voulu rendre hommage à l'illustre famille Becquerel, native de Châtillon-Coligny.



Agir aujourd'hui, en pensant à demain.



GLHD (Green Lighthouse Développement) est une société française spécialisée dans le développement de projets agrivoltaïques. Consciente des défis auxquels fait face l'agriculture aujourd'hui, GLHD développe ces projets afin d'accompagner les agriculteurs vers une transition durable.

Les agriculteurs ont choisi de faire confiance à GLHD pour les accompagner dans le développement du projet.

Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

Agrivoltaïsme = Agriculture + Photovoltaïque

L'objectif ? Préserver la vocation agricole des parcelles tout en produisant de l'énergie solaire.

L'agrivoltaïsme apporte une résilience pour l'agriculture en France et notamment pour les structures agricoles qui sont aujourd'hui affaiblies par les effets conjugués du changement climatique, des objectifs de verdissement des techniques culturales, des marchés mondiaux et des enjeux sociétaux des agriculteurs.





Le soutien d'un collectif d'agriculteurs et la prise en charge d'une partie de l'investissement, grâce aux retombées issues du projet photovoltaïque, permettent de pérenniser l'installation d'un éleveur ovin et la création d'une filière de production et de consommation locales.

L'élevage ovin est particulièrement adapté à ce type de projet et au territoire. En effet, le cheptel, mené en pâturage tournant, bénéficiera de prairies (sous et entre les panneaux) - protégées des intempéries et du soleil - qui seront disponibles plus longtemps que sur une prairie classique. De plus, les installations photovoltaïques

serviront d'abri aux animaux tout en produisant de l'électricité.

Les prairies créées permettront d'alimenter un cheptel de 800 brebis. Le projet donnera également lieu à la construction d'une bergerie.

Nous prévoyons en outre de planter des haies sur le pourtour des parcelles afin de favoriser leur intégration paysagère et présenter un fort intérêt écologique.

Comment sont choisies les terres faisant l'objet du projet ?

Situées sur les communes de Châtillon-Coligny et Saint-Maurice-sur-Aveyron, les parcelles d'implantation envisagées pour le projet rassemblent des terres à potentiel limité qui ont été identifiées par les agriculteurs porteurs du projet sur la base de :

- la classification agronomique des sols, (étude pédologique réalisée par la Chambre d'agriculture du Loiret sur les parcelles)
- la topographie et l'exposition des terrains,
- le rendement de la production céréalière des dernières années.

La Bergerie d'Edmond vise à concilier une activité d'élevage ovin et une production d'énergie verte sur le territoire de Puisaye/Gâtinais. Le projet porte sur 111 ha de terres agricoles de faible potentiel agronomique, des terres historiquement bien adaptées à l'élevage. Les terres sélectionnées sont les moins productives en grandes cultures et celles qui permettent d'atteindre la surface suffisante à l'installation d'un élevage ovin. Les besoins et contraintes de l'activité d'élevage ovin détermineront la disposition et l'espacement entre les structures photovoltaïques.



Pourquoi ce projet ?

Soutenir les agriculteurs dans leur transition agricole

- Aujourd'hui, les agriculteurs font face à de multiples pressions (changement climatique, appauvrissement des sols, variabilité des cours des produits agricoles...) qui les poussent à innover pour proposer des alternatives.
- Les agriculteurs envisagent le développement du projet d'élevage de façon plus sereine, grâce au complément de revenu apporté par l'activité agrivoltaïque.
- Il y a encore une trentaine d'années, l'élevage était présent localement. Ce projet permettrait de soutenir son retour, dans la lignée du plan « Osons l'élevage » porté par la Chambre d'Agriculture du Loiret.

Inscrire le territoire dans le développement durable

- Le changement de pratiques agricoles (prairie à la place de productions céréalières) permet de supprimer l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse, qui peuvent éventuellement impacter la qualité des sols ou de l'eau ;
- L'orientation des parcelles vers l'élevage ovin permet également d'augmenter la mise en herbe

des parcelles et ainsi soutenir le développement de la biodiversité locale ;

- L'implantation de haies est prévue en périphérie de certaines zones afin de diversifier les habitats de la faune et de la flore.

Participer à la transition énergétique

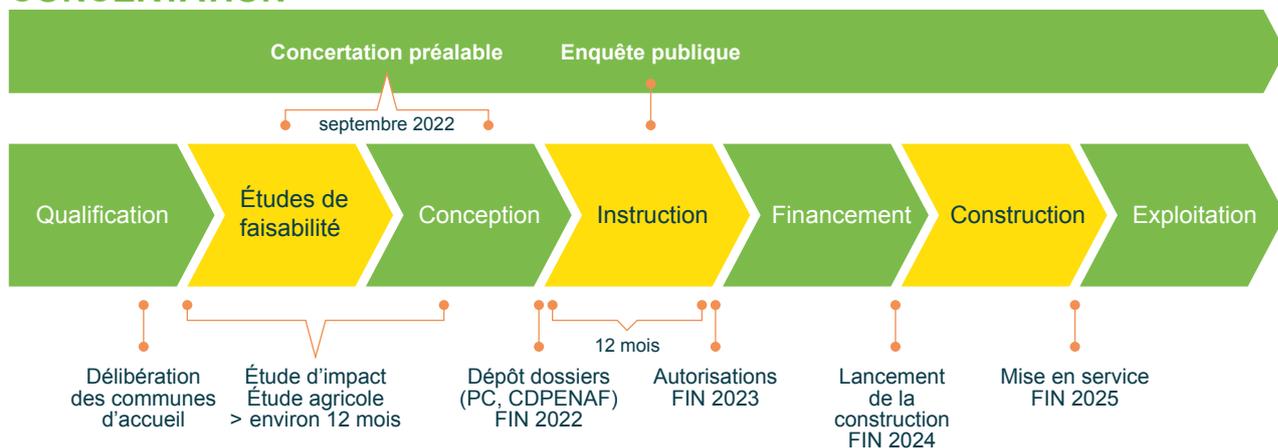
- (source panorama de l'électricité renouvelable) Fin 2021, la France bénéficiait de 13 GW de puissance solaire installée, pour un objectif fixé par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie d'au moins 35 GW en 2028. Ce projet permet donc de contribuer à l'effort national en matière de développement du photovoltaïque.

Contribuer au développement local

- Outre l'installation d'un éleveur et le maintien d'exploitations agricoles, l'arrivée du projet photovoltaïque est source de revenus pour le territoire : l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises et Réseaux), la taxe d'aménagement, ou encore la taxe foncière viennent abonder les ressources de la commune, de l'intercommunalité et du Département, et donc bénéficient à l'ensemble des habitants.

Les étapes clés du projet

CONCERTATION



Vous avez des questions ?

Gilles VAN KEMPEN

Président de l'association la Bergerie d'Edmond

Mob : 0608313949

bergerie.edmond@gmail.com

Sylvain GUINEBERTEAU

Chef de projet GLHD

Mob : 06 73 66 66 26

s.guineberteau@glhd.fr